

# Commission locale de développement rural

## réunions 2017

- 01 février 2017
- 15 février 2017
- 07 mars 2017
- 19 juin 2017
- 28 juin 2017

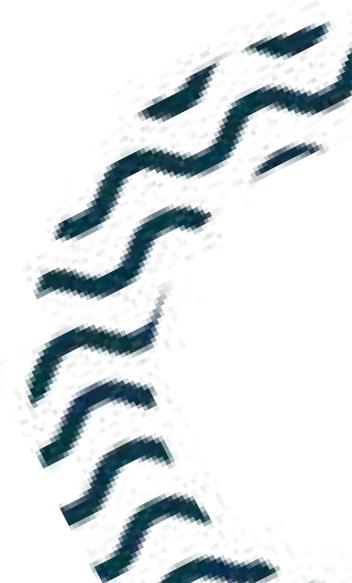


# Commission locale de développement rural



**réunions 2017**

01 février 2017



**ODR de Saint-Hubert**  
**Rapport de la réunion de CLDR tenue le 01/02/2017 à Hatrival**

---

## Participation

Membres : Brocart JL., Debière M., Félix A., Gruselin P., Henneaux A., Henneaux JL., Hotton JP., Jacquemin R., Jaumin G., Lierneux H., Pierard E., Pierlot P., Pierret S., Smet JP., Therer H., Van den Abbeel F., Audry J., Delvosalle M., Vandercoilden M.

Invités : Binet S. & Joie Th. (équipe d'accompagnement) ;  
Bureau d'étude CREA (auteur de projet salle d'Awenne) ;  
Bureau d'étude Impact (auteur de projet salle de Hatrival) ;  
Vandersmissen P. (SPW) ;  
Pecquet B. (Commune).

Excusé : Henneaux P., Pirnay MC.

Cette réunion est ouverte aux habitants du village d'Hatrival ; une quarantaine d'entre eux sont présents.

---

## Rapport

1) Approbation du rapport de la réunion de CLDR du 21/09/2016

Le rapport est approuvé sans remarque.

2) Prolongation du PCDR (Association Territoires) : présentation de la mission

Le PCDR a été approuvé par le GW en avril 2012 pour une durée de cinq ans. La phase actuelle de mise en œuvre s'achèvera donc en avril 2017. Une prolongation de cinq années du PCDR est envisageable moyennant l'introduction d'un dossier comportant :

- une mise à jour du diagnostic ;
- un bilan de la mise en œuvre du PCDR et de la participation ;
- la présentation de nouveaux projets et actions.

Au terme d'un marché public lancé fin novembre, la Commune a désigné l'association *TERritoires* (C. Pierard, Th. Jaumain & Th. Joie) pour établir ce dossier.

A ce jour, l'actualisation du diagnostic et le bilan de la mise en œuvre du PCDR sont réalisés et ont été présentés au Collège communal.

La prochaine réunion de CLDR, convoquée le 15/02/2017, travaillera sur le contenu (objectifs et projets) du dossier de prolongation.

3) Maison de village d'Awenne (Bureau CREA) : présentation et approbation de l'avant-projet

### Présentation de l'avant-projet

L'auteur de projet indique que la commune est maintenant propriétaire sur le site de 3 parcelles cadastrales : celle sur laquelle se trouve la salle, celle située derrière et qui sera déboisée, celle qui la jouxte.

Le volume principal du bâtiment actuel sera préservé et agrandi par une annexe en bois avec toit plat végétal construite à l'arrière. Celle-ci sera largement rendue lumineuse et accessible par de grandes baies vitrées. L'entrée principale sera déplacée sur le côté du bâtiment et se fera via un sas. Le pignon sera ardoisé et un bardage sera posé sur la façade arrière. Une quinzaine de places de parking seront aménagées à l'avant de la salle et sur le côté.

L'ensemble du bâtiment sera isolé de manière optimale afin de limiter le chauffage. Le système de chauffage envisagé est à air pulsé (rapidité de la montée en température, approprié à tous types de volumes, spécifique à chaque pièce).

À l'intérieur, le rez-de-chaussée sera organisé en divers espaces modulable selon les besoins. Un bloc sanitaire unique sera installé à l'emplacement de l'actuelle scène. Des espaces de rangement et stockage sont prévus à proximité de la cuisine et de la grande salle où des éléments amovibles pourront constituer une scène. Un escalier intérieur central permettra l'accès à l'étage, où seront aménagés des locaux de diverses superficies et installées des douches.

### Commentaires et questions de l'assemblée

Les membres de la CLDR s'interrogent sur divers points :

- L'accès à la cuisine pour les grosses livraisons (brasseur, traiteur) ;
- L'accès à la cuisine et au bar au départ de la grande salle ;
- L'apparente absence d'espace réserve pour le bar ;
- L'accès au bloc sanitaire au départ de la petite salle sans traverser la grande ;
- L'étroitesse du passage le long des escaliers ;
- l'accès à l'étage indépendant du rez-de-chaussée ;
- l'absence de sanitaires à l'étage ;
- la sécurité du bâtiment vu la taille et la situation des baies vitrées (alarme ou vitres antieffraction ?) ;
- La possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques.

Le projet exposé présente des différences notables par rapport au projet qui avait été proposé aux membres précédemment et les avait séduits. Principal point problématique, l'étage n'est plus indépendant du rez-de-chaussée : plus d'accès par l'extérieur (cage d'escalier vitrée en façade), pas de bloc sanitaire. Cela réduit la capacité d'utilisation de la Maison de Village, où deux occupants, deux activités ne pourraient plus cohabiter simultanément.

### Décision

En l'état, vu le nombre et l'importance des questions et remarques, l'avant-projet n'est pas soumis à l'approbation de la CLDR.

L'auteur de projet est invité à proposer rapidement un nouvel avant-projet prenant en compte les demandes formulées.

#### 4) Maison de village d'Hatrival (Bureau Impact) : détermination des affectations souhaitées

##### Contexte et enjeu

La Commune peut encore introduire une convention pour la réalisation d'un projet dans la 1<sup>re</sup> phase de mise en œuvre de son Programme communal de Développement rural. Comme projet à réaliser inscrit dans le PCDR, la CLDR a retenu le réaménagement de la Maison de village d'Hatrival. L'esquisse d'avant-projet qui sera proposée à la Région wallonne doit répondre aux besoins et attentes de la population du village concerné.

Deux options sont possibles et ouvertes : réaménager le Cercle Saint-Joseph ou l'ancienne école.

##### Démographie

En 2017, la population de l'entité Poix-Hatrival compte 652 habitants. En 2007 elle en totalisait 692. Le niveau de population le plus faible a été atteint en 2013 avec 637 habitants. Depuis, il remonte progressivement.

##### Cercle Saint-Joseph

L'auteur de projet (*Impact*) présente la situation cadastrale de la salle du Cercle Saint-Joseph. Le doyenné, propriétaire de la salle, accepte de la céder à la Commune par bail emphytéotique. Le bâtiment présente une volumétrie intéressante et pourrait être rehaussé. Mais il est enclavé, mitoyen à un autre bâtiment, et seules ses façades avant et arrière sont ouvertes. Aucune servitude ne permet d'accéder directement à l'arrière.

La structure extérieure présente une grande fissure engendrant une humidité ascendante, l'isolation est défectueuse. La différence de niveau entre l'avant et l'arrière du bâtiment avoisine 2 mètres et l'intérieur présente dès lors des escaliers entre les différents espaces. En enfilade se trouvent une petite salle avec bar et cuisine, puis une grande salle équipée d'une scène.

Au vu de son état général et des contraintes relevées, la solution optimale serait de l'abattre et de reconstruire un nouveau bâtiment sur 2 étages.

### Ancienne école

La Commune est propriétaire d'un autre bâtiment qui pourrait être réaménagé en Maison de village : l'ancienne école. Ce bâtiment quatre façades, comprenant deux étages, est situé à quelques centaines de mètres du Cercle Saint-Joseph. Il accueille les cours de gymnastique des enfants de l'école communale et héberge le Club des Jeunes. Sa structure extérieure est correcte même si divers aménagements et des travaux d'isolation doivent être envisagés.

### Affectations souhaitées

Afin de donner les instructions les plus précises possibles à l'auteur de projet pour qu'il puisse proposer une esquisse appropriée, il est demandé aux habitants du village de renseigner les activités ou occupations devant être prévues dans la Maison de village réaménagée, quel que soit le bâtiment considéré.

Doivent être prévus des espaces pour les activités organisées actuellement :

- Événements organisés par l'association de parents :
  - o trois fois par an ;
  - o une centaine de personnes ;
  - o besoin d'une scène ;
- Fêtes de famille ;
- Bals des kermesses :
  - o 2 fois par an ;
  - o une centaine de personnes ;
- Club des jeunes :
  - o dix personnes au moins ;
  - o local exclusif ;
- Joueurs de cartes :
  - o réunion hebdomadaire ;
  - o une dizaine de personnes ;
- Salle de gymnastique :
  - o groupe de 25 enfants de l'entité ;
  - o équipement permanent (espaliers).

Idéalement doivent être prévus des espaces pour des activités nouvelles, à développer :

- Marché de Noël
- Départ de marches (Adeps) et activités sportives ;
- Réunions d'associations culturelles ;
- Réunions de petits comités ;
- Cours de cuisine ;
- Accueil de groupes scouts pour la nuit ;
- Activités extérieures (jeu de quilles).

Vu le nombre d'utilisateurs et d'usages envisagés, il faudra privilégier la polyvalence et la modularité des espaces, mais aussi leur partage entre groupes d'usagers et la protection des équipements permanents.

### Avantages comparatifs

Afin de déterminer dans quel bâtiment loger la future Maison de village et permettre ainsi à l'auteur de projet de réaliser une seule esquisse, il est demandé aux participants de mentionner les atouts et faiblesses de chacune des deux localisations envisagées.

Cercle Saint Joseph	Ancienne école
Pour - Au cœur du village ;	Pour - Propriété communale ;

<ul style="list-style-type: none"><li>- Terrain à l'arrière ;</li><li>- Située en face de l'école.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Terrain à l'arrière ;</li><li>- Superficie plus grande ;</li><li>- Bâtiment plus ouvert (fenêtres) ;</li><li>- Bâtiments 4 façades ;</li><li>- Possibilités d'installer un chapiteau ;</li><li>- Possibilité d'installer le club des jeunes à l'étage.</li></ul>
Contre <ul style="list-style-type: none"><li>- Pas de parking ;</li><li>- Accessibilité réduite (façade) ;</li><li>- Uniquement 2 façades ;</li><li>- En pente avec escaliers intérieurs.</li></ul>	Contre <ul style="list-style-type: none"><li>- Activité commerciale voisine (nuisances ?) ;</li><li>- Pente du terrain.</li></ul>

### Choix

Les membres de l'assemblée sont ensuite invités à venir placer chacun une gommette sur le tableau à côté du bâtiment de leur choix. (Tous les participants ne souhaitent pas participer à ce choix).

L'aménagement de l'ancienne école est plébiscité par quarante voix contre trois pour le cercle Saint Joseph.

### 5) Divers

La Fête des associations pourrait être reconduite en 2018.

A l'issue de la réunion, la présidente de la CLDR invite les habitants d'Hatrival intéressés par la vie de la commune et son développement à rejoindre la CLDR.

### 6) Calendrier

La prochaine réunion de CLDR, consacrée à la prolongation du PCDR, aura lieu le 15 février 2017 à 19h30 à la Maison du Tourisme (salle du 2<sup>e</sup> étage).

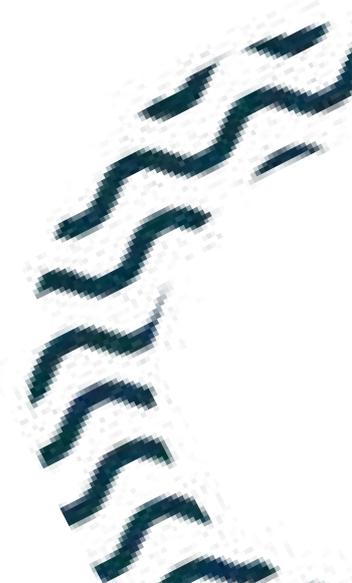


# Commission locale de développement rural



**réunions 2017**

15 février 2017



**ODR de Saint-Hubert**  
**Rapport de la réunion de CLDR tenue le 15/02/2017**

---

Présents : Debière M., Félix A., Henneaux A., Henneaux JL., Hotton JP., Jacquemin R., Lierneux H., Pierard E., Pierlot P., Pierret S., Schlamuylders ML., Smet JP., Therer H., Van den Abbeel F., Audry., Blaise V., Delvosalle M., Pasquasy F., Ronsmans G., Vandercoulden M., Van Himpe D.

Pecquet B. (Commune de Saint hubert) ; Binet S. & Joie Th. (équipe d'accompagnement) ; Bureau d'étude CREA (auteur de projet Maison de village d'Awenne) ; Association momentanée TERritoires (chargé du dossier de prolongation du PCDR)

Excusés : Gruselin P., Henneaux P., Jaumin G., Paulus M., Servais F., Tuaux A., Pirnay MC., Swennen C.

---

1<sup>er</sup> temps – mise en œuvre du PCDR

1) Approbation du rapport de la réunion de CLDR du 01/02/2017

Le rapport est approuvé sans remarque.

2) Présentation de l'avant-projet révisé de la Maison de Village d'Awenne (Bureau Crea)

Suite aux diverses remarques émises lors de la réunion du 01/02/2017, l'auteur de projet présente un avant-projet modifié sur les points suivants :

- l'accès amélioré à la cuisine pour les grosses livraisons (brasseur, traiteur) ;
- l'accès à la cuisine et au bar rendu possible au départ de la grande salle ;
- l'ajout d'une réserve pour le bar ;
- l'accès au bloc sanitaire au départ de la petite salle sans traverser la grande ;
- l'accès à l'étage indépendant du rez-de-chaussée ;
- l'ajout d'un bloc sanitaire à l'étage ;
- l'accès direct à l'étage par l'extérieur (escalier en façade).

Certains points restent en suspens :

- l'installation d'une alarme (envisageable mais non étudiée) ;
- l'emplacement de la plaine de jeux extérieure ;
- la possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques (exposition Sud-Ouest).

L'auteur de projet explique que l'étroitesse du passage le long des escaliers n'est qu'un effet du plan (les deux volées d'escaliers sont superposées ; seule l'inférieure occupe le passage). Il a été choisi de placer les escaliers en façade avant et non arrière pour une question de sécurité et de préservation de la tranquillité des occupants des salles.

La CLDR exprime sa satisfaction générale mais formule les remarques suivantes :

- la réserve de bar de 3m<sup>2</sup> est trop petite, sans accès extérieur direct, et ne permet pas un stockage suffisant ;
- la réserve cuisine de 10 m<sup>2</sup> est pour sa part un peu grande ;
- les escaliers extérieurs d'accès à l'étage doivent esthétiquement être changés ;
- aucun emplacement de local technique ne semble prévu.

L'auteur de projet signale que le local technique sera de volume réduit (vu le système de chauffage retenu) et pourra se situer à l'étage. L'esthétique des escaliers pourra être revue ultérieurement (au stade du projet). Il va envisager comment accroître l'espace réserve du bar (reprendre sur celui de la cuisine, l'étendre vers la terrasse).

Le budget estimatif, hors TVA et frais d'étude, est de 582 000 € HTVA (746.146€ tout compris).

Moyennant la révision de l'espace réserve du bar, l'avant-projet est approuvé par la CLDR unanime.

Dès réception de l'avant-projet corrigé, la Commune convoquera la réunion d'avant-projet.

## 2<sup>e</sup> temps – Prolongation du PCDR

### 1) Rappel de la mission et de ses enjeux

Voir annexe.

### 2) Bilan de la mise en œuvre du PCDR

Voir annexe.

Le bilan présenté est approuvé par la CLDR, qui insiste sur la réussite de l'action prioritaire du Lot 1 (« Fête des associations »).

### 3) Synthèse du diagnostic actualisé

Voir annexe.

La CLDR ajoute les précisions suivantes :

- il a existé un projet *Life* « Elia » en 2005 ; les projets *Life* ont amené à de beaux résultats mais qui sont peu ou pas mis en valeur ;
- l'exclusion de chômeurs (mesure du Gouvernement fédéral de 2015) coûte 100.000€ au CPAS en allocation de RIS supplémentaires ;
- le chômage en réalité ne baisse pas : la diminution mesurée est un effet du vieillissement de la population ;
- il existe une prime communale « énergie » incluse dans la prime « bâtiment », accessible tous les six ans ;
- la société de logements sociaux « Ardenne et Lesse » possède des « plaques de terrains » importantes à Vesqueville et Saint-Hubert, mais ne les active pas ;
- une ZACC peut être activée par un privé pour autant que la Commune valide l'opération ;
- la ZACC de la rue des Rogations s'étend sur 3,3 Ha et pourra accueillir jusque 100 logements (et appartements), pour un total potentiel de 600 habitants ;
- Plusieurs services administratifs ont quitté ou vont quitter l'entité, mais d'autres s'installent ou se renforcent (Mirwart, Fourneau Saint-Michel, Prison) ;
- La crèche ouvrira le 27 mars.

### 4) Réexpression du défi et des objectifs du PCDR

Sur base du bilan de la programmation en cours et des enseignements du diagnostic actualisé, il est proposé de réviser l'expression du défi et des objectifs initiaux du PCDR. Sont ainsi proposés les défis, objectifs généraux et objectifs opérationnels suivants.

<b>Défi : Créer les conditions qui donnent envie de venir et de rester à Saint-Hubert.</b>	
<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Renforcer l'attractivité du territoire en général et la capacité polarisatrice de la ville en particulier	<ul style="list-style-type: none"><li>→ développement de la fonction culturelle</li><li>→ renforcement de la fonction sportive</li><li>→ renforcement de la fonction mobilité</li><li>→ aménagements publics de qualité</li><li>→ liaison ville-villages</li></ul>
Générer une croissance démographique durable sur l'ensemble du territoire par des mesures de court, moyen et long termes	<ul style="list-style-type: none"><li>→ connaissance des causes du déclin</li><li>→ connaissance du potentiel d'accueil de nouveaux habitants</li><li>→ activation de ce potentiel (public et privé)</li><li>→ accroissement de l'offre de logement adapté aux besoins et profils de la population</li><li>→ séduction et mobilisation des jeunes</li></ul>

Prévenir la pauvreté et les risques d'isolement	→ création d'infrastructures communautaires → renforcement de la vie associative → renforcement des services et actions d'insertion
Valoriser, exploiter davantage les ressources naturelles et patrimoniales	→ développement d'une production énergétique couvrant des besoins propres → appui à la mise en valeur du capital (de la capitale) nature → mise en valeur de l'histoire industrielle locale
Créer les conditions favorables au développement de l'activité économique, du tourisme et de la mise à l'emploi	→ création d'espace pour entreprendre → stimulation de l'envie d'entreprendre → appui du développement du secteur de l'économie sociale → appui au développement du secteur du tourisme

## 5) Élaboration des propositions de projets et actions 2018-2022.

Les participants sont invités à travailler à l'élaboration du contenu de la prolongation du PCDR, en mêlant trois sources : les projets non réalisés du programme initial, les propositions déjà formulées par la CLDR au cours de ses diverses réunions, des propositions nouvelles. À cette fin, ils sont répartis en trois sous-groupes qui traitent tous la même question :

*Quels projets et actions entreprendre dans les cinq prochaines années pour rencontrer le défi du PCDR : « Créer les outils qui donnent envie de venir et de rester à Saint-Hubert » ?*

Les consignes sont :

- ne pas se limiter à ne proposer que des projets finançables en DR ;
- proposer des projets et des actions ;
- les attacher aux objectifs ;
- si possible les localiser précisément ;
- proposer une « folie ».

1<sup>er</sup> sous-groupe (animatrice : S. Binet)

### LES PROJETS

#### ❖ Logements

- Acquisition et réaménagement d'anciens bâtiments pour les louer ensuite à bas coût ;
- Création d'appartements dans les villages ;
  - o veiller à l'accès des logements pour les PMR ;
  - o développer le concept intergénérationnel ;
  - o ne pas se focaliser que sur la construction du neuf.

#### ❖ Énergie

- Mise en chantier d'un chauffage collectif alliant bâtiments publics et privés.

#### ❖ Revitalisation du commerce

- Dans le centre, aménagement des cellules vides pour l'accueil temporaire d'artistes locaux ;
- Encouragement à l'installation de commerces typiques et thématiques (nature, chasse, camping,...) sur le modèle du logement tremplin ;
- Aménagement des caves du Palais abbatial en petits commerces typiques.

#### ❖ Tourisme - Patrimoine

- Placement de panneaux et d'une signalétique propres à la commune pour développer une identité et faire connaître la richesse de l'entité ;
- Création de musées relatifs aux richesses de Saint Hubert (trompes de chasse, confrérie des bouchers, Nestor Martin,...).

#### ❖ Sport

- Création d'infrastructures sportives pour le club de football de Saint Hubert.

### LES ACTIONS

#### ❖ Secteur associatif

- Animation de divers endroits (placettes et cours de bâtiment du centre, kiosque,...) par des expositions, des mini concerts, des activités diverses, variées et nombreuses ;
- Publicité du travail de la CLDR ;

#### ❖ Secteur culturel

- Faire entrer la culture dans la commune par l'organisation de manifestations récurrentes dans la ville et apporter un soutien communal à ces manifestations (exposition, concert, stages).

#### ❖ Mise en valeur du statut de capitale

- Développement des marchés de la bière et « de la praline à la rose ».

#### ❖ Énergie

- Dispositif favorisant les entreprises artisanales des énergies renouvelables (l'éolien, l'hydraulique, le photovoltaïque et les ressources forestières) ;
- Encouragement à la rationalisation et l'innovation des énergies.

### LA FOLIE

- Rachat du palais abbatial par M. Saverys et transformation en hôtel de luxe.

*2<sup>e</sup> sous-groupe (animateur : Th. Jaumain)*

### LES PROJETS

#### ❖ Maisons de village/bâtiments communautaires

- Arville ;
- Mirwart ;
- Vesqueville ;
- Saint-Hubert (lien avec RU ?).

#### ❖ Aménagements publics

- Centre de Mirwart :
  - o en phase avec le label PBVW ;
  - o une vraie place, espace de convivialité ;
  - o un travail sur les voiries, les lignes électriques, l'éclairage ;
- Plaine de jeux à Mirwart :
  - o en lien avec ASBL Aube.

#### ❖ Énergie

- Réseau de chaleur de Saint-Hubert :
  - o à l'étude ;
  - o financement par le PCDR ?

### ❖ Logements

- Appartements intergénérationnels :
  - o *solution pour personnes âgées ne sachant plus vivre dans leur maison ;*
  - o *localisation : ZACC de Saint-Hubert ?*

### ❖ Revitalisation du commerce

- Halle :
  - o *pour marchés couverts et autres manifestations, sur le modèle français ;*
  - o *localisation : anciens RTG ? Abattoir ?*

### ❖ Tourisme - Patrimoine

- Centre permanent d'interprétation de la nature
  - o *sur le modèle de Botrange ;*
  - o *renforcer le statut de capitale de la nature ;*
  - o *localisation : parc à gibier ?*
- Itinéraires touristiques entre Saint-Hubert et ses villages :
  - o *sur base d'une thématisation des villages, en lien avec leur histoire et leur patrimoine ;*
  - o *création d'itinéraires, avec supports adaptés ;*
  - o *aménagements dans chaque village : panneaux...*
- Mise en valeur de l'histoire industrielle locale :
  - o *parcours, panneaux d'information ;*
  - o *local d'exposition ;*
  - o *regroupement des forces vives : événements, animations.*

## LES ACTIONS

### ❖ Secteur associatif

- Nouvelle édition de la fête des associations ;
- Collaborations entre associations :
  - o *Catalogue des associations ;*
  - o *Agenda partagé.*

### ❖ Mise en valeur du statut de capitale

- Événement de mise en valeur de la nature :
  - o *Une journée ou un WE par an ;*
  - o *Acteurs, promotion, animations ;*
- Exposition d'armes.

### ❖ Aménagement et entretien des espaces publics

- Sentiers : parrainage ;
- Espaces verts.

## LES « FOLIES »

- ❖ Organisation d'un « Hatrival Pursuit » ;
- ❖ Géocaching « Retrouvons le corps de Saint-Hubert » ;
- ❖ Pique-nique géant pour toute la population, à l'aérodrome ;
- ❖ Camp médiéval, concert de musique celtique.

3<sup>e</sup> sous-groupe (animateur : Th. Joie)

## LES PROJETS

### ❖ Maisons de village/bâtiments communautaires

- Valorisation du bâtiment du chef d'école de Vesqueville :
  - o *quelle affectation ?*
- Valorisation du bâtiment de la Protection civile :
  - o *accueil d'activités, rencontres intergénérationnelles et interculturelles ;*
  - o *quartier très propice.*

❖ **Logement**

- Des appartements d'un prix accessible pour les jeunes ménages (appartement tremplin ?).

❖ **Mobilité (liaisons)**

- Système de navette, entre :
  - o *Poix et Saint-Hubert ;*
  - o *Saint-Hubert et le Fourneau Saint-Michel ;*
  - o *Saint-Hubert et l'aérodrome ;*
  - o *Etc.*
- Achèvement du projet voies lentes, avec souci des liaisons intercommunales.

❖ **Revitalisation du commerce**

- En centre-ville (espaces libres) ;
- Dans les villages :
  - o *Mais que faire ?*

❖ **Tourisme - Patrimoine**

- Création d'un circuit permanent mettant en valeur les sites remarquables et le patrimoine industriel via des panneaux didactiques et des jeux ;
- Construction d'un gîte et d'une plaine d'enfants sur le terrain de football de Poix.

**LES ACTIONS**

❖ **Secteur associatif**

- Reconstitution de la fête des associations, sur la thématique « nature » ;
- Calendrier commun des manifestations ;
- Un projet commun pour les jeunes et les aînés ;

❖ **Secteur tourisme**

- Coordination des acteurs du tourisme, publics et privés.

❖ **Information**

- Moment d'information régulier sur les différents programmes et projets de développement.

**LES « FOLIES »**

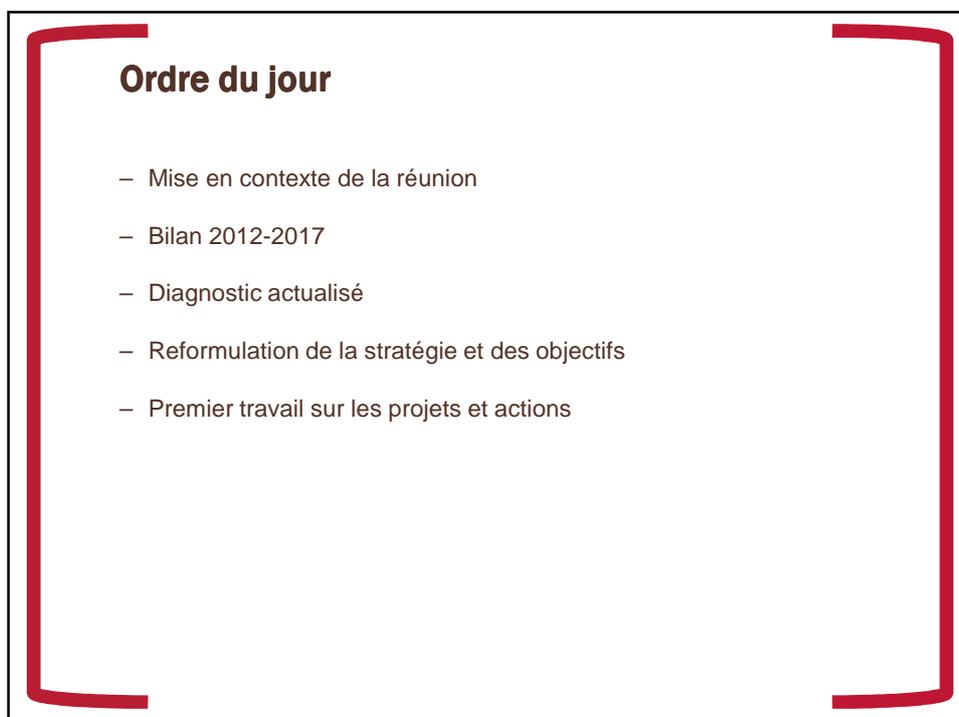
- ❖ La Commune rachète le Palais abbatial ;
- ❖ Le tram circule entre Poix et Saint-Hubert ;
- ❖ Il est créé une forêt d'arbres éoliens.

**Divers**

Sans objet.

**Calendrier**

La prochaine réunion de CLDR est fixée au mardi 7/03/2017 et sera consacrée à la prolongation du PCDR.



## Mise en contexte

- PCDR approuvé en 2012, validité 5 ans
- Dépôt d'un dossier de demande de prolongation 2017-2022
- Prise en compte des remarques (SPW):
  - Bilan de la mise en œuvre des projets
  - Diagnostic socio-économique – atouts/enjeux majeurs
  - Détail de thématiques: RU, politique logement, disponibilités foncières, outils stratégiques de développement territorial
  - Construction des objectifs au sein d'une stratégie globale de développement
  - Bilan de projets de l'aérodrome
  - Nouvelle programmation de fiches-projets

## Mise en contexte

- Contenu du dossier:
  - Bilan 2012-2017
  - Actualisation et complément du diagnostic
  - Stratégie, objectifs
  - Nouveaux projets + programmation
- Calendrier:
  - Objectif: approbation GW fin 2017/début 2018
  - Première convention introduite en 2018

## Les acteurs

- Les acteurs
  - La Commune
  - La CLDR
  - L'organisme d'accompagnement: Sandrine BINET & Thierry JOIE
  - L'auteur de programme:

Association momentanée TERRitoires



Christine PIERARD – Thierry JOIE – Thierry JAUMAIN

## Bilan 2012-2017

- Le PCDR initial
  - Défi
 

*Faire du PCDR et de la CLDR le moteur, l'initiateur et le fédérateur nécessaire à la concrétisation des projets et actions de développement sur la commune pour dynamiser l'ensemble des secteurs d'activité.*
  - Objectifs
    - *Profiter de la notoriété pour recréer le rôle polarisateur de Saint-Hubert et ainsi renforcer l'attractivité globale du territoire, conformément au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER).*
    - *Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité.*
    - *Créer par un esprit d'entreprise les conditions favorables au développement de l'emploi et de l'activité touristique.*
    - *Rendre au centre-ville son lustre d'antan et son rôle de moteur de développement, notamment par le biais du commerce.*
    - *Valoriser les ressources environnementales et patrimoniales pour amplifier le statut de Saint Hubert de capitale européenne de la chasse, de la forêt et de la nature.*
    - *Mettre en place une ambitieuse politique de gestion et de développement durable du territoire pour garantir la cohérence entre image et réalité.*

## Bilan 2012-2017

– Actions et projets - Lot 1

Actions prioritaires	Projets prioritaires
Création d'un événement fédérateur autour des associations locales	Réaffectation de l'ancien abattoir en atelier rural
	Mise en place d'un réseau de voies lentes
	Arville - Aménagement d'un espace de convivialité

## Bilan 2012-2017

– Actions et projets - Lot 2

Actions prioritaires	Projets prioritaires
Réalisation d'un plan communal d'aménagement sur le centre-ville	Saint-Hubert - Aménagement d'un site accrobranche
Mise en place d'outils et de ressources pour la gestion du territoire (CCATM, Schéma de Structure communal, Conseiller en aménagement du territoire)	Arville   Création de logements intergénérationnels
	Vesqueville   Création de logements tremplins
	Awenne - Création d'une maison de village
	Hatrival et Vesqueville   Création d'un magasin de villégiature et du terroir
	Communes   Installation de panneaux d'information dans les villages
	Arville   Hatrival et Vesqueville   Aménagement de maisons de village
	Saint-Hubert - Mise en œuvre d'une zone d'aménagement communal concerté pour développer le logement

## Bilan 2012-2017

### Faiblesses

Programme de départ un peu faible (pas de lot 3) et confus (défi inapproprié, objectifs redondants, cibles floues)

Un seul objectif vraiment servi par le PCDR

Pas de projet économie / emploi

Capacité financière de la Commune handicapante

3 voire 4 conventions passées sur 5 possibles

Aucune réalisation concrète à ce jour

CLDR sous employée, participation déclinante

Communication inconstante, peu moderne

## Bilan 2012-2017

### Atouts

Équilibre entre PCDR et autres programmes de développement territorial

Effort de réalisation systématique du Programme

Forte cohérence interne des actions et projets réalisés en PCDR

Choix soigneux des projets (analyse approfondie, comparaison)

Dimension participative appuyée (consultation, ouverture à la population)

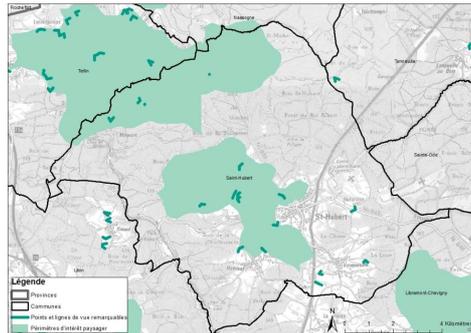
CLDR volontariste portée par un noyau motivé

Participation à la définition du programme du GAL



## Diagnostic actualisé

- Nature, paysages et environnement
  - Contrat de rivière : actions générales ou à charge de la commune
  - Eau : épuration pour Saint-Hubert et Lorcy depuis 2015. Rien planifié ailleurs
  - Diversité et qualité paysagères : périmètres et points de vue remarquables



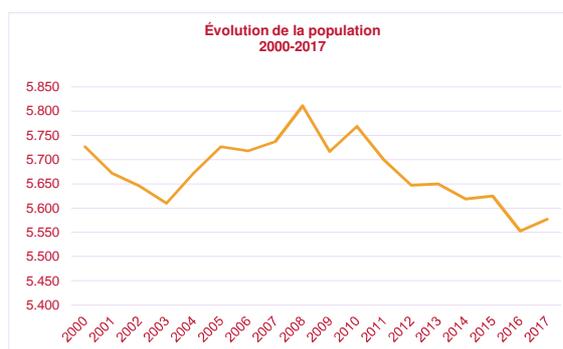
## Diagnostic actualisé

- Bâti
  - Patrimoine exceptionnel de Wallonie :
    - Complexe abbatial : avenir ?
    - Basilique : rénovation
  - Actions communales : restauration du petit patrimoine

## Diagnostic actualisé

### – Démographie

- 5.577 habitants au 10/01/2017
- 50,2 habitants/km<sup>2</sup>
- Évolution 2000-2016 : -3% (Arr. : +12,2%)
- Évolution 2010-2016 : -3,7% (Arr. : +4,2%)



## Diagnostic actualisé

### – Démographie des villages

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	croissance 2006-2016	
																Un.	%
commune	5646	5675	5728	5720	5740	5813	5718	5769	5698	5644	5650	5616	5603	5570	5553	-187	-3,3
St-Hubert	3075	3075	3118	3114	3114	3147	3114	3115	3064	3043	3053	3057	3034	3012	2995	-119	-3,8
Arville	890	915	920	931	938	936	928	966	967	955	962	951	968	958	964	26	2,8
Hatrival	657	662	663	661	676	692	668	679	677	660	664	637	639	650	652	-24	-3,6
Vesqueville	519	524	539	530	534	554	538	532	511	507	516	510	512	497	491	-43	-8,1
Awenne	396	385	374	370	371	368	361	375	380	378	358	361	355	360	359	-12	-3,2
Mirwart	109	114	114	114	107	116	109	102	99	101	97	100	95	93	95	-12	-11,2

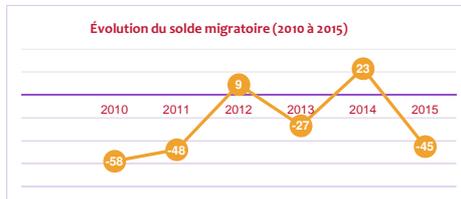
## Diagnostic actualisé

### – Soldes naturel et migratoire

Evolution du nombre de naissances et de décès (2000 à 2016)



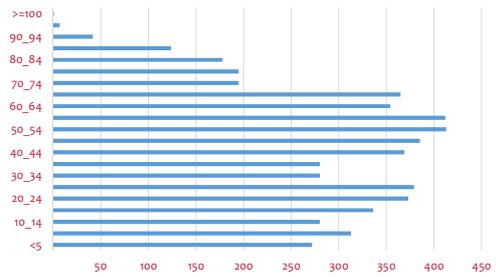
Évolution du solde migratoire (2010 à 2015)



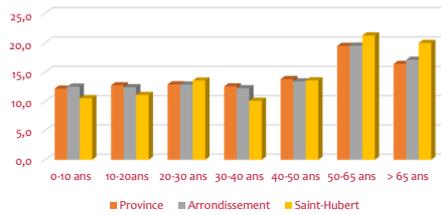
## Diagnostic actualisé

### – Les âges

Pyramide des âges 2016



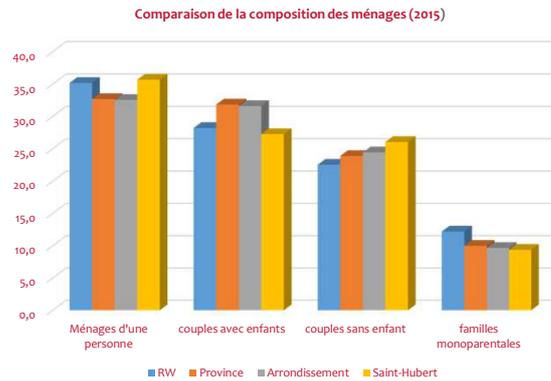
Comparaison de la répartition de la population en Classes d'âge (2016 - valeurs relatives)



## Diagnostic actualisé

### – Les ménages

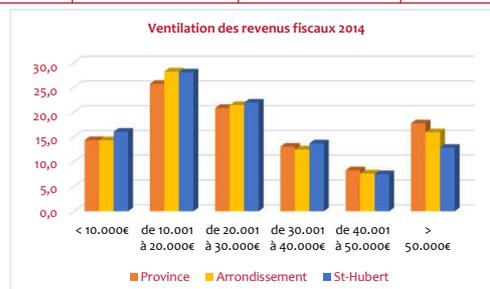
– 2.472 ménages en 2015



## Diagnostic actualisé

### – Indicateurs sociaux

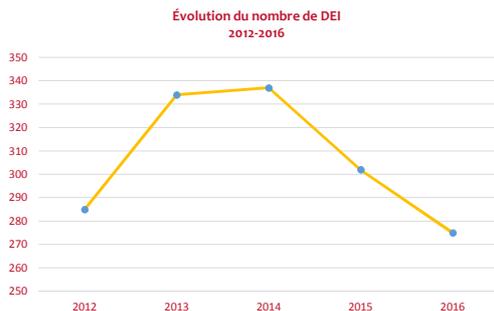
Revenus					
Revenus 2014	Revenu moyen par déclaration	Revenu médian par déclaration	Revenu moyen par habitant	Indice de richesse	IR 2008
Arrondissement	29.875€	23.147€	16.324€	92	90
Saint-Hubert	<b>27.474€</b>	<b>22.542€</b>	<b>16.055€</b>	<b>91</b>	<b>89</b>
Libin	31.488€	24.120€	17.171€	97	93
Libramont	32.090€	24.788€	17.337€	98	96



## Diagnostic actualisé

### – Indicateurs sociaux

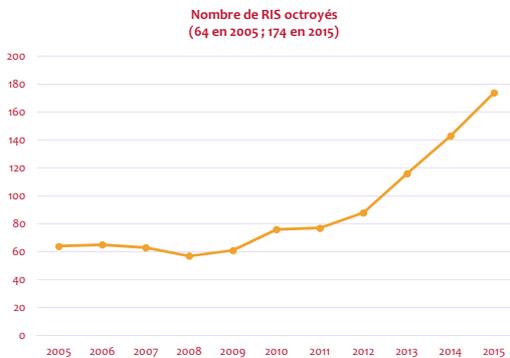
Demandeurs d'emploi: 285 en 2012 (11,3%) ; 275 en 2016 (10,9%)



## Diagnostic actualisé

### – Indicateurs sociaux

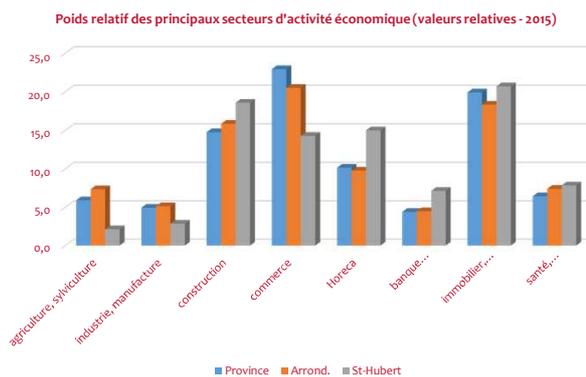
Bénéficiaires du RIS: 64 en 2005 ; 174 en 2015



## Diagnostic actualisé

### – Sociétés actives

143 sociétés actives en 2010 (Arrondissement : 1707) ; 140 en 2015  
(Arr. : 1849 → +8,3%)



## Diagnostic actualisé

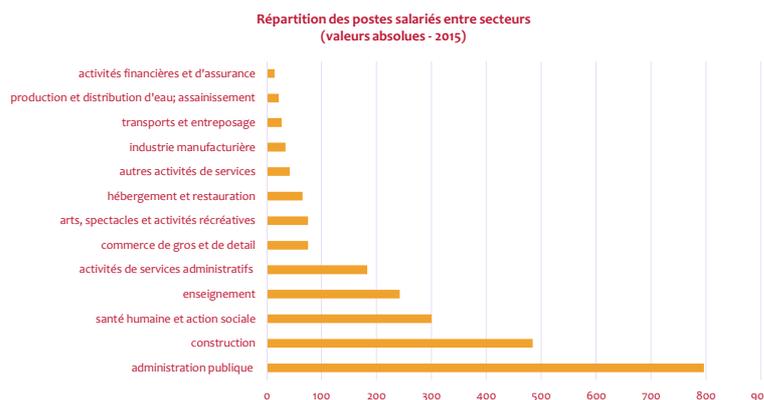
### – Espaces pour entreprendre

Espaces pour entreprendre						
PAE	Statut	Superficie totale	Surface disponible équipée	Taux d'occupation	Entreprises	Emplois
St-Hubert	ZAEM	12ha	3ha	75%	- A. ROISEUX - SITELUX - SUDTRAFOR	80
Libin - Galaxia	ZAEM	25ha	0m <sup>2</sup>	100%	7	62
Libin - Le Cerisier	ZAEM	15ha	4,5ha	77%	4	240
Libramont - Recogne	ZAEI	107ha	9ha	91%	16	794
Libramont - Flohimont	ZAEI	12ha	0,85ha	93%	19	265

## Diagnostic actualisé

### – Postes salariés

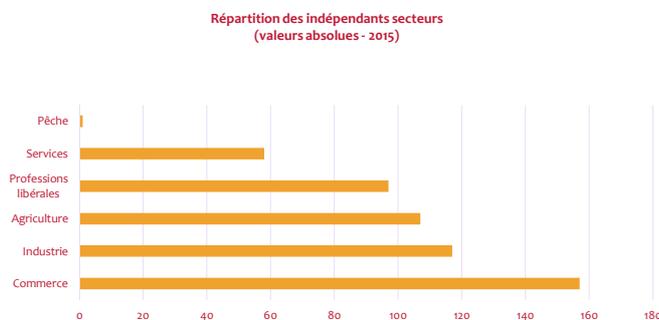
2.365 en 2010 ; 2.375 en 2015 (94% de la population active)



## Diagnostic actualisé

### – Indépendants

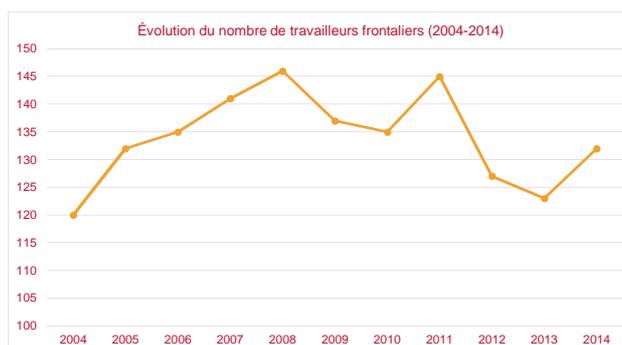
558 en 2008 ; 537 en 2015 (21,2% de la population active).  
4,4 postes salariés pour 1 emploi indépendant (Arr. : 3)



## Diagnostic actualisé

### – Travailleurs frontaliers

146 en 2008 ; 132 en 2014 (5,2% de la population active)



## Diagnostic actualisé

### – Synthèse emploi

Synthèse données emploi									
	Pop. active (2014-2016)	postes salariés (06/2015)		indépendants (12/2015)		dem. emploi (12/2016)		Frontaliers (03/2014)	
		unités	%	unités	%	unités	%	unités	%
Saint-Hubert	2.526	2375	94,0	537	21,3	275	10,9	132	5,2
Arrondissement	28.390	19.347	68,1	6.383	22,5	2.614	9,2	3.046	10,7

## Diagnostic actualisé

- Tourisme
  - *Acteurs*
    - Evolution de la Maison du Tourisme : élargissement, nouvel emplacement
    - Dynamique de Massif forestier + rôle de ville d'appui
    - SI : nouvel emplacement, nouveau site d'activités (aérodrome)
    - GAL « Nov'Ardenne »
  - *Sites*
    - Gestion privée de sites communaux : camping, parc à gibier
    - Implication communale à l'aérodrome
    - Mirwart : un des plus beaux villages de Wallonie
    - Centre-Ville : Plan Qualité Territorial

## Diagnostic actualisé

- Tourisme
  - *Hébergements*
    - Comparaison temporelle impossible
    - 70 hébergements pour 1012 places
    - Hébergements du terroir majoritaires (81%/47%)
    - Spécificité hôtel (11 pour 318 places)
    - Plus petite capacité moyenne qu'ailleurs
  - *Fréquentation*
    - 22.245 arrivées pour 48.215 nuitées
    - Dans la moyenne provinciale
    - Durée de séjour en moyenne plus courte
    - Public belge largement majoritaire (82% des arrivées)
  - *Statut de capitale*
    - Evénements et activités
    - Pas de supports/lieux permanents liés
    - Pas/Plus de véritable portage du titre

## Diagnostic actualisé

- Mobilité
  - PCM en cours
  - Voies lentes via le PCDR
  - Utilité de la locomobile
  - Gare de Poix

## Diagnostic actualisé

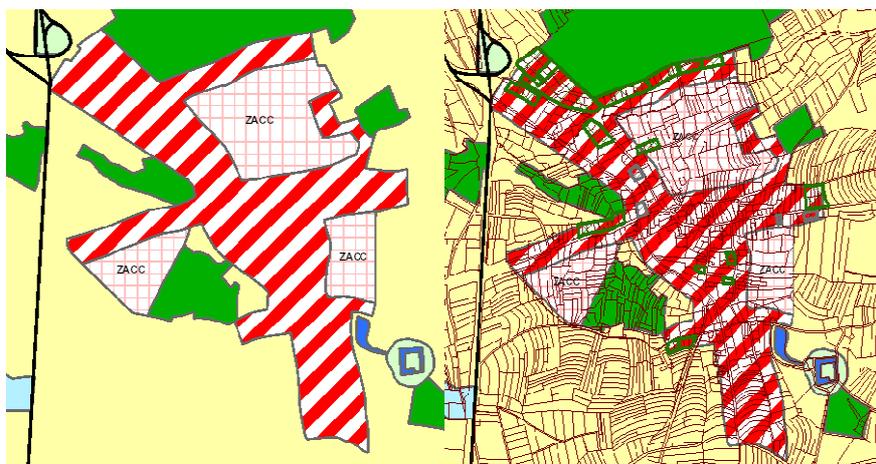
- Energie
  - Installations renouvelables :
    - Particularité hydraulique : 6 unités dont 4 > 10kW.
    - Une seule installation Photovoltaïque > 10kW
    - 262 installations Photovoltaïques < 10 kW
    - Pas d'autre filière (éolien, biomasse, cogénération)
  - Actions communales :
    - Convention des maires. PAED en élaboration
    - Pré-étude de faisabilité d'un réseau de chaleur (à venir)
    - Amélioration de bâtiments communaux
    - Sensibilisation dans les écoles (dont zéro watt)
    - Ecopasseur (commune), tuteur en énergie (CPAS)
    - Pas de prime communale

## Diagnostic actualisé

- Aménagement du territoire
  - Poursuite de la mise en œuvre de la RU (fiche 5)
  - Arrive à terme → nouvelle opération à lancer
  - Peu d'espaces en zone de loisirs ou pour l'activité économique (sauf ZAE)

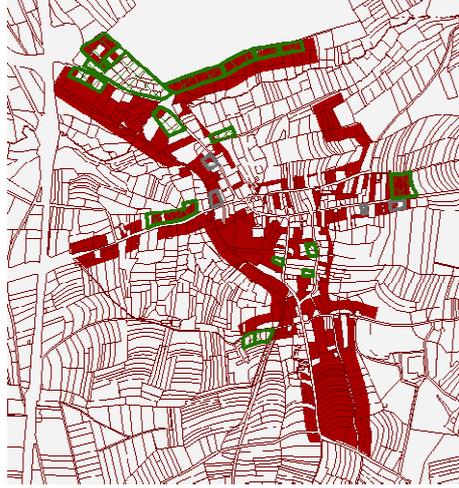
## Diagnostic actualisé

- Habitat et capacité d'accueil

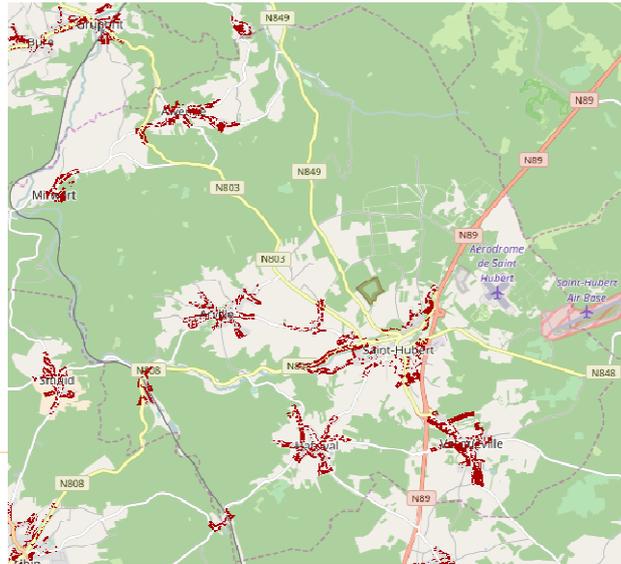


## Diagnostic actualisé

- Habitat et capacité d'accueil



## Diagnostic actualisé



## Diagnostic actualisé

- Habitat et capacité d'accueil
  - Nombreux terrains non urbanisés en zone d'habitat (en théorie)
  - 16 ZACC pour 128 Ha, presque partout.
  - ZACC « Rue des Rogations » en cours de mise en œuvre
  - Logements disponibles : inconnu
  - Potentiel d'accueil a priori important :
    - mais non quantifié
    - mais non directement mobilisable
  - Autres causes de décroissance démographique :
    - Localisation générale ?
    - Attractivité/image ?

## Diagnostic actualisé

- Autres données
  - Petite enfance :
    - faible taux de couverture des besoins (26%)
    - mais crèche en construction
  - Jeunesse : Maison des jeunes, reconnue
  - Aînés :
    - CCCA
    - UTA
  - Home : extension bloquée
  - Santé :
    - pénurie de médecins
    - mais maison médicale en construction
  - Culture : affiliation à la MCFA, Cellule « Haute-Lesse »

## Diagnostic actualisé

- Synthèse
  - Nouveaux cadres de coopération et d'action : Massif forestier, Maison du Tourisme (extension), Cellule culture Haute-Lesse, Nov'Ardenne...
  - Nouveaux outils d'orientation : PCM, PAED, Plan qualité territorial
  - Nouveaux opérateurs : ADL , Maison des jeunes

## Ré-expression de la stratégie et des objectifs

- 1 défi
  - « Créer les conditions qui donnent envie de venir et de rester à Saint-Hubert »
- 5 objectifs généraux
  - Renforcer l'attractivité du territoire en général et la capacité polarisatrice de la ville en particulier
  - Générer une croissance démographique durable sur l'ensemble du territoire par des mesures de court, moyen et long termes
  - Prévenir la pauvreté et les risques d'isolement
  - Valoriser, exploiter davantage les ressources naturelles et patrimoniales
  - Créer les conditions favorables au développement de l'activité économique, du tourisme et de la mise à l'emploi
- 20 objectifs opérationnels

## Ré-expression de la stratégie et des objectifs

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Renforcer l'attractivité du territoire en général et la capacité polarisatrice de la ville en particulier	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ développement de la fonction culturelle</li> <li>→ renforcement de la fonction sportive</li> <li>→ renforcement de la fonction mobilité</li> <li>→ liaison ville-villages</li> <li>→ aménagements publics de qualité</li> </ul>
Générer une croissance démographique durable sur l'ensemble du territoire par des mesures de court, moyen et long termes	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ connaissance des causes du déclin</li> <li>→ connaissance du potentiel d'accueil de nouveaux habitants</li> <li>→ activation de ce potentiel (public et privé)</li> <li>→ accroissement de l'offre de logement adapté aux besoins et profils de la population</li> <li>→ séduction et mobilisation des jeunes</li> </ul>
Prévenir la pauvreté et les risques d'isolement	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ création d'infrastructures communautaires</li> <li>→ renforcement de la vie associative</li> <li>→ renforcement des services et actions d'insertion</li> </ul>
Valoriser, exploiter davantage les ressources naturelles et patrimoniales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ développement d'une production énergétique couvrant des besoins propres</li> <li>→ appui à la mise en valeur du capital (de la capitale) nature</li> <li>→ mise en valeur de l'histoire industrielle locale</li> </ul>
Créer les conditions favorables au développement de l'activité économique, du tourisme et de la mise à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ création d'espace pour entreprendre</li> <li>→ stimulation de l'envie d'entreprendre</li> <li>→ appui au développement du secteur de l'Économie sociale</li> <li>→ appui au développement du secteur du Tourisme</li> </ul>

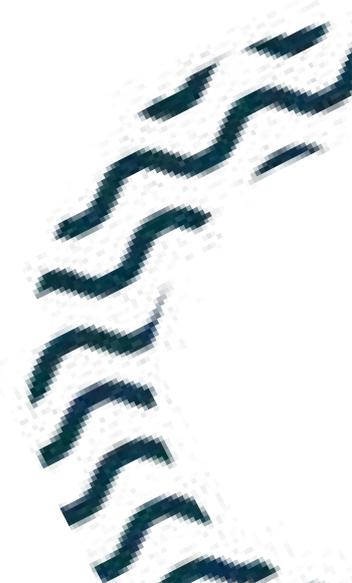


# Commission locale de développement rural



**réunions 2017**

07 mars 2017



**ODR de Saint-Hubert**

**Rapport de la réunion de CLDR tenue le 07/03/2017**

---

**Présents :** Baltus JM., Brocart JL., Félix A., Gruselin P., Henneaux A., Henneaux JL., Hotton JP., Jacquemin R., Lierneux H., Paulus M., Pierard E., Pierlot P., Schlamuylders ML., Smet JP., Smeyers MP., Therrer H., van den Abbeel F., Blaise V., Bosendorf D., Delvosalle M., Pasquasy F., Pirnay MC., Ronsmans G., Servais F., Vandercolden M., Van Impe D.

Pequet B. (Commune de Saint Hubert), Joachim B. (A.D.L.), Binet S. & Joie Th. (équipe d'accompagnement), Association momentanée TERritoires (chargée du dossier de prolongation du PCDR).

**Excusés :** Audry J., Dervaux O., Henneaux P., Jaumin G., Pierret S.

---

**Remarque préliminaire**

Vu la transmission tardive du rapport de la réunion de CLDR du 15/02/2017, l'approbation de celui-ci est reportée à la prochaine réunion. L'annexe (fichier PowerPoint) sera adressée aux membres en format PDF.

1) **Etat des conventions en cours et en chantier**

- Aménagement de la place d'Arville : Les travaux débiteront le 18 avril.
- Création d'un réseau voies lentes : Un permis d'urbanisme doit être introduit avant d'envisager la mise en chantier.
- Aménagement de la salle de village d'Awenne : la CLDR ayant approuvé l'avant-projet, une réunion de coordination avec l'ensemble des acteurs concernés va être programmée.

**Remarque d'un membre de la CLDR :** *le coût annoncé de cet aménagement (près de 750.000€ au total) paraît exorbitant par rapport à l'usage qui sera fait de la salle. Il est toutefois rappelé que ce coût a peu varié entre l'ébauche de fiche-projet présentée voilà près de 10 ans et l'actuel avant-projet. De plus la CLDR a, à chaque étape, approuvé les propositions faites. La Commune estime que le montant qui sera à sa charge est raisonnable pour un bâtiment réaménagé de la sorte, dont il est attendu qu'il contribue à redynamiser ce village excentré.*

- Aménagement de la salle de village d'Hatrival : L'auteur de projet (Bureau Impact) est venu faire le métré et doit fournir une proposition de plan d'aménagement incessamment.

2) **Inventaire des projets de développement engagés par la Commune et divers opérateurs**

Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion de CLDR.

3) **Présentation des résultats organisés de la réunion du 15/02/2017.**

Lors de la dernière réunion de CLDR, trois sous-groupes ont proposé divers projets et actions pour rencontrer le défi de la prolongation du PCDR : « Créer les conditions qui donnent envie de venir et de rester à Saint-Hubert ».

L'auteur de projet a réorganisé l'ensemble de la matière ainsi récoltée en 9 thématiques – Logement, Commerce, Tourisme & Patrimoine, Associatif, Maisons de villages & Aménagements publics, Nature, Energie, Mobilité, Animation & Culture, Vision & visibilité. Le tableau organisé des propositions figure en annexe.

4) **Ébauche du dossier de prolongation du PCDR : objectifs / projets / actions**

En séance, la CLDR est invitée à examiner chaque proposition séparément, à la préciser et à la placer dans une de ces trois rubriques :

- faisables par le Développement rural sans délai ;
- faisables par le Développement rural sous condition(s) ;
- à inscrire dans d'autres programmes de Développement.

L'objectif de l'exercice consiste à parvenir à une même représentation des projets envisagés, à mettre en évidence les opportunités et problèmes de réalisation, à les articuler le cas échéant avec d'autres programmes en cours et, finalement, à préfigurer un ordre de priorité dans leur mise en œuvre.

Voici les résultats de l'exercice.

### Les propositions de projet

#### **A. Faisables par le développement rural sans délai**

- Création d'appartements Tremplin.  
Précisions : à situer dans un village ;  
nombre d'appartements encore à déterminer.
- Aménagement d'une maison de village à Mirwart.
- Aménagement du centre de Mirwart.  
Précisions : Mirwart reconnu récemment « Plus beau village de Wallonie » ;  
budget conditionné par le périmètre du projet.
- Construction d'une maison de village à Arville.  
Précisions : Arville village le plus peuplé de la commune après Saint-Hubert même et le seul en croissance démographique constante ;  
Arville bénéficie déjà de la réalisation d'un projet PCDR (aménagement de la place).
- Achèvement du réseau de voies lentes.  
Précision : ce projet sera considéré comme une phase supplémentaire de la convention 2014 et ne pourra donc être subsidié par la RW qu'à hauteur de 50 % de son coût.

#### **B. Faisables par le développement rural sous conditions**

- Des appartements intergénérationnels.  
Conditions : à situer dans ou à proximité du centre-ville (accès aux services et commerces pour les personnes âgées) ;  
à articuler avec le nouveau programme de Rénovation urbaine (2019).
- Une halle couverte pour y organiser des marchés.  
Conditions : faisabilité à étudier (pertinence, ampleur, fonctions, localisation, fonctionnement, portage, coût d'exploitation) – mission ADL ;  
articuler avec le futur programme de Rénovation urbaine ;  
articuler avec le besoin d'un espace culturel.
- Un aménagement des caves du palais pour y accueillir une activité commerciale.  
Condition : statut de propriété à régler (propriété de l'État fédéral, qui veut mettre en vente).
- Un magasin tremplin.  
Conditions : à coupler avec un espace de convivialité (une maison de village ?) ;  
à envisager dans les villages et en ville ;  
développer un portage citoyen de l'activité ;  
étude de faisabilité préalable nécessaire – mission ADL.
- Une maison de village à Poix.  
Condition : à articuler avec le projet privé des « Gamines » dans la gare de Poix (en prendre connaissance).
- Une maison de village à Saint-Hubert (ex-bâtiment de la protection civile).  
Condition : à articuler avec le futur programme et périmètre de Rénovation urbaine (2019).

- Aménagement de la maison de village de Vesqueville.  
Condition : le Comité de gestion de la salle a refusé d'inscrire ce projet dans la 1<sup>re</sup> phase du PCDR.
- Un réseau de chaleur.  
Condition : opportunité préalable de réalisation d'un « plan piscine » ; l'activation ou non de ce plan déterminera la taille du réseau (bâtiments à alimenter).
- Un musée des métiers et industries traditionnels, une signalétique particulière, un circuit sur le passé industriel.  
Conditions : élargir aux thèmes des brasseries et à l'histoire des paysages agricoles ;  
rassembler tout ce qui a déjà été produit comme études et inventaires ;  
fonds Nestor Martin inaccessible ?  
associer à la définition et la conduite de ce projet le GAL, le SI, le Fourneau Saint-Michel, le Cercle d'histoire.

### C. A inscrire dans d'autres programmes de Développement

- Un centre d'interprétation nature.  
Précision : projet du Massif forestier instruit actuellement par Idélux (à côté du Parc à Gibiers)
- Des navettes entre Hauts-Lieux du territoire.  
Précisions : projet inscrit dans le Plan communal de Mobilité ;  
quelle serait la dimension matérielle de ce projet ? le matériel roulant ?
- Aménagement d'infrastructures pour le football de Saint-Hubert.  
Précision : programme Infraspports.
- Aménagement d'une plaine de jeux à Mirwart.  
Précision : programme Infraspports.
- Aménagement d'une plaine de Jeux à Poix.  
Précision : programme Infraspports.
- Construction d'un gîte à Poix.  
Précisions : relève de l'initiative privée ;  
en concurrence avec l'initiative privée ;  
localisation inadaptée (statut et accessibilité du terrain).

La CLDR est ensuite invitée à désigner, parmi les propositions « faisables par le Développement rural sans délai », les deux projets qui feront l'objet d'une esquisse d'avant-projet détaillée (métré, budgétisation) et seront ainsi prioritaires dans la mise en œuvre de la prolongation du PCDR.

Il est proposé que le projet de création d'appartements tremplin soit choisi pour plusieurs raisons :

- il soutient directement le défi du PCDR ;
- aucun des projets logement du PCDR initial n'a encore été entrepris ;

La CLDR approuve unanimement ce choix.

Il est proposé que le projet d'achèvement des voies lentes ne soit pas considéré prioritaire à ce stade vu le souci budgétaire qu'il pose et le besoin de renouveler l'action du PCDR.

Parmi les trois propositions restantes, la CLDR fait le choix de retenir comme prioritaire, par un vote par gommettes apposées au tableau, le projet d'aménagement du centre de Mirwart (12 voix), devant la construction d'une maison de village à Arville (7 voix) et l'aménagement de la maison de village de Mirwart (6 voix).

Il est clairement souligné que ce choix ne signifie aucunement l'élimination des autres projets qui, tous, seront inscrits dans le PCDR.

### Les propositions d'actions

Elles sont toutes passées en revue, commentées brièvement, rapprochées quand c'est possible et réparties en deux catégories majeures : *Actions du PCDR* et *Actions prises en charge par ailleurs*.

Voici le résultat de cette ventilation.

<b>Actions du PCDR</b>	<b>Actions prises en charge par ailleurs</b>
Organisation annuelle d'une réunion publique de présentation des programmes de développement territorial permettant aussi de rendre visible le travail de la CLDR et les projets du PCDR.	Établissement d'un calendrier commun des associations – Syndicat d'Initiative.
	Organisation d'une Fête Nature annuelle – Massif forestier.
Organisation annuelle de la Fête des Associations, impliquant les publics jeune et aîné.	Coordination des acteurs privés et publics du secteur du Tourisme – Échevinat du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Maison du Tourisme.
Étude du potentiel d'accueil de nouveaux habitants (foncier, logements) sur la commune dans le cadre ou en prélude à la mise en œuvre d'un schéma de structure communal.	Mise en place d'incitatifs à la production et à l'économie d'énergie – Écopasseur & ADL.
	Organisation de marchés thématiques – ADL.
	Organisation de manifestations, expositions - ADL.

L'accent est mis sur le fait que les actions doivent être, autant que faire se peut, décentralisées vers les différents villages.

5) Divers

Sans objet.

6) Calendrier

La prochaine réunion de CLDR sera consacrée à la présentation des esquisses des deux fiches-projets prioritaires.

La date de cette réunion n'est pas fixée à ce stade ; elle sera communiquée ultérieurement aux membres.

Réunion de CLDR du 07/03/2017

Liste brute des propositions d'actions et de projets.

<b>Thématiques</b>	<b>Propositions d'actions</b>	<b>Propositions de projets</b>
<b>Logement</b>	1. Étude du potentiel logement exact	1. Appartement Tremplin 2. Appartement intergénérationnel
<b>Commerce</b>	2. Organisation de marchés thématiques	3. Halle couverte 4. Caves du Palais 5. Magasin tremplin
<b>Tourisme &amp; Patrimoine</b>	3. Coordination des acteurs privés et publics	6. Musée industrie / traditions 7. Circuit didactique 8. Signalétique 9. Gîte sur le terrain de foot de Poix
<b>Associatif</b>	4. Fête des Associations 5. Calendrier commun 6. Projet jeunes / aînés	
<b>Maisons de villages &amp; Aménagements publics</b>		10. MdV Arville 11. MdV Mirwart 12. MdV Saint-Hubert 13. MdV Vesqueville 14. Aménagement centre de Mirwart 15. Plaine de jeux à Mirwart 16. Plaine de jeux à Poix 17. Infrastructures Football St-Hubert
<b>Nature</b>	7. Fête Nature annuelle	18. Centre d'interprétation de la Nature
<b>Énergie</b>	8. Incitatifs (production / économie)	19. Réseau de chaleur
<b>Mobilité</b>	9. Parrainage sentiers	20. Navettes entre hauts lieux du territoire 21. Achèvement du réseau Voies lentes
<b>Animation &amp; Culture (Capitale)</b>	10. Organisation de manifestations, expositions, etc.	
<b>Vision &amp; Visibilité</b>	11. Réunion publique annuelle 12. Publicité du travail de la CLDR	

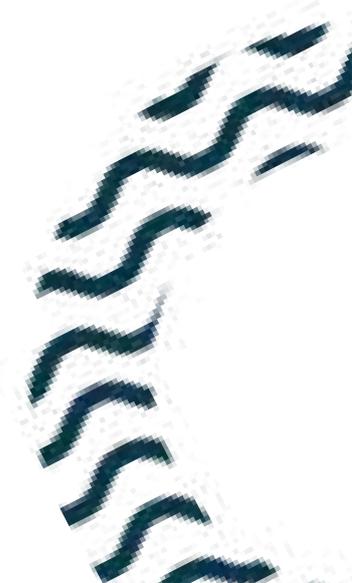


# Commission locale de développement rural



**réunions 2017**

19 juin 2017



## **Rapport de la réunion de CLDR tenue le 19/06/2017 à Saint-Hubert**

**Présents :** Baltus JM., Bosendorf D., Debière M., Félix A., Henneaux A., Henneaux JL., Hotton JP., Jacquemin R., Paulus M., Pierlot P., Smet JP., Therer H., VandenAbbeel F., Delvosalle M., Pasquasy F., Vandercolden M.

Pecquet B. (Commune de Saint Hubert), Binet S. & Joie Th. (Équipe d'accompagnement), C. Pierard & Th. Jaumain (Bureau TERritoires), Lequeux M. (Bureau Impact).

**Excusés :** Gruselin P., Henneaux P., Jaumin G., Lierneux H., Pierret S., Smeyers MP., Audry J., Blaise V., Servais F.

### **1. Approbation des rapports de réunions de CLDR du 15/02/2017 et du 07/03/2017**

Les deux rapports sont approuvés.

### **2. Bref exposé des objectifs revus du PCDR**

Comme exposé lors de la réunion de CLDR du 15/02, les objectifs et le défi du PCDR ont été légèrement revus et adaptés en fonction des enseignements de la mise à jour du diagnostic du territoire et du bilan de la 1<sup>re</sup> phase du PCDR.

La stratégie se compose de six objectifs – cinq généraux et un transversal – et est chapeautée par un défi global.

#### **Objectifs généraux**

- a. Renforcer l'attractivité du territoire en général et la capacité polarisatrice de la ville en particulier ;
- b. Générer une croissance démographique durable sur l'ensemble du territoire par des mesures de court, moyen et long termes ;
- c. Favoriser une vie associative préventive de la pauvreté et des risques d'isolement ;
- d. Valoriser, exploiter davantage les ressources naturelles et patrimoniales ;
- e. Stimuler le développement de l'activité économique, en particulier du tourisme, et la mise à l'emploi.

#### **Objectif transversal**

- f. Mettre en place une politique de gestion du territoire qui garantisse la cohérence entre volonté, moyens et résultats.

#### **Défi**

*Continuer à créer les conditions qui donnent l'envie et les moyens de venir, de rester, de s'intégrer, de s'impliquer à Saint Hubert*

#### **Commentaire de la CLDR**

- Un membre insiste sur la nécessité de s'inquiéter du départ continu de services administratifs, qui affecte l'emploi et la capacité polarisatrice de Saint-Hubert. Toutefois, quelle prise le territoire a-t-il sur ces décisions ? Comment pourrait-il traduire ce souci en objectif ? Il est convenu de rattacher l'expression de ce souci au verbe « rester » du défi.

**La CLDR approuve la stratégie exposée.**

### 3. Exposé du tableau général des projets et actions du PCDR

Le Bureau *TERRitoires* propose une ventilation en 3 lots des projets, matériels et immatériels, élaborés par la CLDR lors des réunions précédentes.

À cette liste de projets s'ajoute le projet d'**aménagement d'une maison de village à Hatrival**, qui n'a pu, pour des raisons de calendrier, être conclu dans la 1<sup>re</sup> phase de mise en œuvre du PCDR.

Il est rappelé que les projets du **Lot 1** sont prioritaires. Ils seront à entreprendre dans les 3 premières années de mise en œuvre de la prolongation du PCDR. Ils font chacun l'objet d'une fiche-projet détaillée et approuvée par la CLDR.

Le **Lot 2** regroupe les projets à entreprendre après la 3<sup>e</sup> année de mise en œuvre de la prolongation du PCDR. Ils font chacun l'objet d'une fiche-projet simplifiée. En général, leur mise en œuvre nécessite encore des compléments d'étude et la réunion de certaines conditions de faisabilité.

Le **lot 3** est un répertoire de projets. Chacun fait l'objet d'une description sommaire.

Ces lots ne sont ni figés, ni imperméables. Selon les opportunités et les besoins, ou les impossibilités, l'exécution de certains projets prioritaires peut être repoussée dans le temps et, inversement, celle de projets secondaires, accélérée.

LOT 1	
Projets matériels	Hatrival – Maison de village
	Mirwart – Aménagement du centre du village
	Awenne – Création de logements tremplin
	Saint Hubert (ZAE) – Construction de halls relais
Projets immatériels	Élaboration d'un Schéma de développement communal (SDC)
	Réunion publique annuelle de présentation des programmes de développement territorial
	Fêtes des Associations, impliquant les publics jeune et aîné
	Confection du 2 <sup>ème</sup> Programme de Rénovation Urbaine
LOT 2	
Projets matériels	Arville : Création d'une Maison de village
	Mirwart et Vesqueville : Aménagement des Maisons de Village
	Saint-Hubert : Création d'un réseau de chaleur
	Création de logements intergénérationnels
	Réalisation d'une halle couverte
	Achèvement du réseau de voies lentes (en étoile)
Projet immatériel	Saint-Hubert : Aménagement d'un espace intergénérationnel
	Poix : Création, aménagement d'une Maison de village
	Organisation de manifestations soutenant l'attractivité et la réputation du territoire
LOT 3	
Projets matériels	Etude de faisabilité d'un commerce-tremplin
	Saint Hubert : étude de faisabilité d'échoppes dans les caves du Palais abbatial
	Mise en place de navettes entre hauts lieux touristiques et territoire
	Mirwart et Poix : aménagement d'une aire multisports
	Création d'un musée des métiers et industries traditionnels
	Création d'un centre d'interprétation de la Nature

#### Commentaires de la CLDR

- En ce qui concerne le projet « Centre d'interprétation de la nature », il importe de grouper au préalable tous les acteurs concernés – Grande Forêt, Province, CRIE, etc. – pour éviter toute redondance. Il importe aussi de suivre les évolutions du projet « Nassonia », qui pourrait finalement être développé sur le territoire de Saint-Hubert.
- En ce qui concerne le projet « Voies lentes », la possibilité d'un raccordement de la nouvelle ZACC au réseau devrait être envisagée, pour des raisons de facilité et de sécurité d'accès.

#### **La CLDR approuve la répartition des projets en Lots proposée.**

#### 4. Présentation détaillée des 3 projets prioritaires

##### a) Aménagement de la Maison de village d'Hatrival (Bureau Impact)

Ce projet était initialement l'objet de la dernière convention de la 1<sup>re</sup> phase du PCDR. Faute de temps pour faire aboutir celle-ci, il devient projet prioritaire du Lot 1 du dossier de prolongation.

L'aménagement concerne les anciennes écoles de Hatrival, qui se situent en zone d'habitat à caractère rural et pour partie en zone agricole, mais aussi en zone d'intérêt paysager : un beau point de vue existe potentiellement à l'arrière du bâtiment, aujourd'hui bouché par une annexe. Le terrain est pentu : une différence d'un étage est présente entre la chaussée et le terrain en contrebas.

Actuellement, seul le rez-de-chaussée est occupé, à l'avant par le Club des jeunes, à l'arrière par une salle de gymnastique à destination des enfants de l'école primaire. L'étage est inoccupé ; y subsistent les traces d'un ancien logement.

Le projet envisagé ne touchera pas à l'enveloppe extérieure du bâtiment. Sera par contre ajoutée une annexe à toit plat, avec terrasse, parallèle aux limites du terrain mais perpendiculaire au bâtiment existant.

Le rez-de-chaussée accueillera une petite salle de village pour 24 personnes. L'annexe sera affectée à une grande salle d'une capacité de 108 personnes. Des locaux de rangement directement accessibles sont prévus.

Le sous-sol de l'annexe, accessible par l'arrière, sera réservé au Club des jeunes, qui ne dérangera ainsi pas le voisinage.

Un parking d'une capacité totale de 26 places, dont 3 pour les PMR, est prévu. Les différents niveaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite via des rampes d'accès.

Une zone de jeux pourra être aménagée en contrebas.

L'annexe actuelle sera démolie.

Le budget prévu pour cet aménagement est de 705.140€ HTVA (dont 123.000€ pour les abords).

#### Commentaires de la CLDR

- La CLDR demande que soit menée une réflexion sur l'aménagement du terrain afin d'éviter une artificialisation excessive et que soit envisagée la réouverture d'un chemin longeant la propriété, annexé par un agriculteur.

#### **La CLDR approuve le projet proposé.**

##### b) Aménagement du centre du village de Mirwart (Bureau TERritoire)

Le projet présenté est une esquisse, laquelle devra faire l'objet d'une analyse plus approfondie au moment de l'introduction de la demande de convention.

L'aménagement envisagé va de la cabine électrique jusqu'à la ferme du château.

Autour de l'église, il consistera en la pose de pavés en béton, de trottoirs et filets d'eau. Ailleurs, il consistera en un recouvrement hydrocarboné.

Des trottoirs avec filet d'eau seront installés partout où la largeur de la voirie le permettra.

Les courbes et largeurs des voiries seront retravaillées afin de ralentir la circulation.

Un espace parking est prévu, pour éviter le parking sauvage dans le village.

Une part importante du projet ne se verra pas, qui consistera en l'enfouissement du réseau électrique, la réfection de l'égouttage et de l'adduction.

Le budget estimatif est de 885.000€ HTVA. Il inclut tous les postes suivants : égouttage, remplacement de la conduite d'eau, réfection des voiries, enfouissement du réseau électrique, installation d'un nouvel éclairage, placement de mobilier urbain et aménagement devant l'ancienne école.

#### Commentaire de la CLDR

- La CLDR souhaite qu'il soit envisagé de paver également le parvis de l'église.

#### **La CLDR approuve le projet proposé.**

#### c) Création de logements tremplin (Bureau TERritoire)

Ces logements tremplin se situeront à Awenne, sur une parcelle du lotissement communal, près du terrain de football. Le choix d'Awenne a été posé pour lutter contre le déclin démographique particulièrement important dans cette section isolée de la commune.

Sur la parcelle du milieu des 3 lots communaux est ainsi proposée la construction de 2 logements mitoyens de 63m<sup>2</sup> chacun. Ceux-ci seront composés, au rez-de-chaussée, d'un séjour avec cuisine ouverte et d'une buanderie et, à l'étage, de 2 chambres, d'une salle de bain et d'une pièce pouvant servir de chambre d'appoint ou de bureau. Il n'est pas prévu de creuser des caves. L'arrière du bâtiment sera partagé en 2 parties distinctes. Les murs extérieurs seront recouverts d'un crépi isolant 2 teintes. L'ensemble répondra aux normes PEB en vigueur. Un chauffage central traditionnel est privilégié. Vu la largeur du terrain, il n'est pas possible de prévoir un garage ou un carport.

Le budget estimatif pour les 2 logements est de 385.499€ HTVA.

#### **La CLDR approuve le projet proposé.**

#### 5. Divers

Sans objet.

#### 6. Calendrier

Le dossier de prolongation du PCDR sera finalisé pour être présenté au Conseil communal courant du mois d'août, en vue d'être adressé à la CRAT en septembre.

L'objectif poursuivi est d'être en mesure d'introduire une nouvelle demande de convention en 2018.

Le dossier sera déposé fin juillet à la Commune pour consultation par les membres de la CLDR.

La date exacte de dépôt et les modalités de consultation seront communiquées aux membres par courriel.

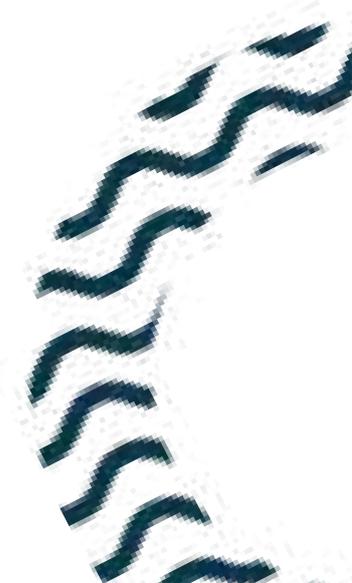


# Commission locale de développement rural



**réunions 2017**

28 juin 2017



## **Rapport de la réunion de CLDR tenue le 28/09/2017 à Saint-Hubert**

**Présents :** Debière M., Henneaux A., Henneaux JL., Hotton JP., Jacquemin R., Smet JP., Therer H., Vandenberghe F., Vandercolden M.

Binet S. (Équipe d'accompagnement), Joie Th. (Bureau TERritoires), Trokay M. & Raets D. (Bureau Crea), Fourez S. (GAL Nov'Ardenne).

**Excusés :** Baltus JM., Félix A., Gruselin P., Henneaux P., Jaumin G., Lierneux H., Pierlot P., Pierret S., Slachmuylders ML., Smeyers MP., Audry J., Blaise V., Pasquasy F., Pirnay MC .

### **1. Approbation du rapport de réunion de CLDR du 19/06/2017**

Le rapport est approuvé.

### **2. Approbation de l'avant-projet modifié de la maison de village d'Awenne**

L'auteur de projet Crea expose une version améliorée de l'avant-projet d'aménagement de la Maison de village d'Awenne.

En effet, lors de la réunion du Comité d'accompagnement de l'avant-projet, tenue le 6/6/2017, le fonctionnaire délégué du service d'Aménagement du territoire et Urbanisme de la Région Wallonne a souhaité que plusieurs éléments soient revus.

Le bâtiment principal est maintenu mais l'intérieur est réaménagé. L'annexe existante est par contre démolie et remplacée par une annexe à toit plat. Celle-ci est étirée et idéalement orientée pour bénéficier de la lumière naturelle. Elle accueillera une grande salle et un espace servant de réserve, notamment pour les éléments de la scène. Les fonctions de réserve et de stockage sont disposées du côté rue. Cette construction neuve permet d'éviter des travaux de rénovation et de mise aux normes complexes et onéreuses. La circulation autour du bâtiment est également facilitée. L'aménagement intérieur est prévu pour répondre aux normes de l'AFSCA.

L'étage est accessible par l'escalier intérieur existant, l'option de l'escalier extérieur n'est plus retenue. Deux volumes y sont aménagés ainsi qu'un bloc sanitaire. Étage et rez-de-chaussée peuvent fonctionner indépendamment l'un de l'autre.

Le toit plat de l'annexe peut être accessible de l'étage et servir de terrasse mais son accès devra être réglementé. L'option d'une végétalisation du toit pourra être réfléchi en son temps.

Les abords seront aménagés et les arbres en bordure de route, abattus.

L'estimation budgétaire HTVA et honoraires est de 585772 € ou 7553983 € TVA et honoraires compris.

Le budget est sensiblement similaire à la précédente version de l'avant-projet. Le fait d'abattre et de reconstruire du neuf pour une bonne partie du bâtiment permet d'éviter les frais de rénovation dont l'impact financier est très important.

La CLDR approuve cette ultime version de l'avant-projet. Celle-ci sera présentée au Conseil communal lors de sa séance de novembre, avant transmission à la Région wallonne.

### **3. Les projets en cours**

#### **Place d'Arville**

L'aménagement est en cours. Le pavage sera bientôt achevé. Le couvreur prévoit de réaliser la couverture du préau à partir du 15/10. Il restera à installer la plaine de jeux, le mobilier urbain et la fontaine. Les plantations seront effectuées par une société privée fin novembre.

Les membres de la CLDR sont interpellés par le sens de circulation sur la route de l'école. Le maintien de la voie en double sens est étonnant. La question sera soumise à l'auteur du Plan de mobilité communal, qui aura à envisager les différentes options possibles en vue d'assurer la sécurité (miroir, stop, sens unique).

Les camionneurs ont gentiment accepté de stationner leurs camions ailleurs.

Un évènement sera prévu pour inaugurer cette place en fin d'année.

#### **Voies lentes**

Le permis de bâtir a été transmis à Arlon. Le problème de la liaison entre la voie venant de Vesqueville et la N89 sera réglé rapidement d'une manière ou d'une autre avec l'agriculteur concerné. Ce contretemps ne retarde pas la démarche.

#### **4. Approbation formelle du dossier de prolongation du PCDR**

En juin, la CLDR a marqué son approbation sur les options générales du dossier de prolongation du PCDR (bilan, stratégie actualisée, lots de projets, projets prioritaires). Le dossier a dans la foulée été finalisé par l'auteur de projet et mis à disposition pour consultation des membres de la CLDR. Aucune remarque n'a été émise.

Le dossier a dès lors été transmis à la Région Wallonne pour établissement de sa recevabilité. Trois remarques ont été émises :

- L'absence de références à la participation de la CLDR.  
*Ces références sont bel et bien présentes dans le dossier.*
- La demande d'éclaircissements sur l'état de développement du projet d'aérodrome.  
*Des informations supplémentaires ont été produites.*
- La crainte de redondance entre le projet de Centre d'interprétation de la nature et les fonctions du CRIE.  
*Le projet n'ayant pas été plébiscité par la CLDR (lot 3), il a été décidé de ne pas l'inscrire dans le PCDR.*

Suite à ces précisions, la RW a émis un avis de recevabilité favorable. La Commune est en conséquence invitée à communiquer son dossier au Ministre Collin et à prendre contact avec la CRAT pour le lui présenter.

Il est à noter que, dans les projets immatériels du lot 1, le projet de Fête des associations n'interviendra pas en 2018, faute de porteur de projet disponible, mais plutôt en 2019.

La CLDR approuve formellement le dossier de prolongation du PCDR, lequel sera présenté au Conseil communal en sa séance du 11/10.

#### **Rappel de la composition des lots**

<b>LOT 1</b>	
Projets matériels	Hatrival – Maison de village
	Mirwart – Aménagement du centre du village
	Awenne – Création de logements tremplin
	Saint Hubert (ZAE) – Construction de halls relais
Projets immatériels	Élaboration d'un Schéma de développement communal (SDC)
	Réunion publique annuelle de présentation des programmes de développement territorial
	Fêtes des Associations, impliquant les publics jeune et aîné
	Confection du 2 <sup>ème</sup> Programme de Rénovation Urbaine

LOT 2	
Projets matériels	Arville : Création d'une Maison de village
	Mirwart et Vesqueville : Aménagement des Maisons de Village
	Saint-Hubert : Création d'un réseau de chaleur
	Création de logements intergénérationnels
	Réalisation d'une halle couverte
	Achèvement du réseau de voies lentes (en étoile)
	Saint-Hubert : Aménagement d'un espace intergénérationnel
Projet immatériel	Poix : Création, aménagement d'une Maison de village
	Organisation de manifestations soutenant l'attractivité et la réputation du territoire
LOT 3	
Projets matériels	Etude de faisabilité d'un commerce-tremlin
	Saint Hubert : étude de faisabilité d'échoppes dans les caves du Palais abbatial
	Mise en place de navettes entre hauts lieux touristiques et territoire
	Mirwart et Poix : aménagement d'une aire multisports
	Création d'un musée des métiers et industries traditionnels

## 5. Divers

### a) Présentation du GAL (Stéphanie Fourez)

Pour rappel, les communes de Libin, Libramont, Saint-Hubert et Tellin se sont regroupées pour créer un GAL. Une stratégie de développement local a été définie courant 2015 et le dossier de candidature a été déposé à la Région wallonne en mars 2016. L'approbation par le Gouvernement wallon est intervenue en juillet 2016. L'asbl Nov'Ardenne a officiellement été créée en décembre 2016. L'année 2017 a essentiellement été consacrée à la préparation des actions, chaque fiche-projet devant faire l'objet d'une validation par une administration responsable, entérinée par un Arrêté ministériel.

Toutes sont aujourd'hui validées, sauf la fiche énergie.

L'ASBL Gal Nov'Ardenne est composée de partenaires statutaires publics et privés, de partenaires de terrains et de l'équipe du GAL (coordinatrice et chargés de mission). Chaque commune est représentée tant au niveau des partenaires statutaires que de terrain.

L'action générale du GAL vise au développement de l'économie circulaire. Elle est déclinée en 8 fiches projets : économie, social, tourisme, culture, agriculture, eau, énergie et coordination (« appui technique »).

Le détail des fiches sera consultable en ligne sur le futur site du GAL

Cas particulier, le Centre culturel de Libramont est porteur de la fiche « culture » et bénéficiera de subventions émanant à concurrence de 90% de la Fédération Wallonie Bruxelles et de l'Europe (et non de la Région Wallonne et de l'Europe comme pour les autres fiches projets qui dépendent directement de l'ASBL).

Quelques pistes d'action se dessinent déjà clairement : intégration de l'économie circulaire dans les entreprises, création d'une assemblée des jeunes, autonomie fourragère des fermes, emploi partagé entre agriculteurs, réservoirs d'eau pour les agriculteurs, parcours d'artisans et d'artistes, etc.

C'est en 2018-2019 que le GAL pourra réellement travailler à plein régime.

Les membres de la CLDR pourront participer aux Groupes de travail qui les intéressent.

Un grand événement de lancement du GAL aura lieu fin 2017 ou début 2018.

**b) RaVel transcommunal**

La commune de Libramont travaille à la réalisation d'un RAVel transcommunal traversant l'ensemble de son territoire et se prolongeant vers la commune de Saint Ode (Amberloup).

JP Hotton, Administrateur de l'asbl Nov'Ardenne y représentant le RSI, est mandaté par la CLDR pour relayer la demande de Saint-Hubert de coordonner un projet de RAVel transcommunal pour les 4 communes.

Un projet PCDR transcommunal peut bénéficier d'une subvention de 90% non-plafonnée à 500.000€.

6. Calendrier

Aucune date n'est prise pour une prochaine réunion de CLDR. Celle-ci sera convoquée après présentation du dossier de prolongation à la CRAT (un délai de 3 mois est annoncé).